

Paris, le 18 juin 2021.

M. le Président,

La troisième vague de la pandémie sur le territoire semble derrière nous et la vie peu à peu reprend son cours normal. Mais le virus bouge toujours et continue de faire de très nombreuses victimes de par le monde. La vaccination semble être le seul remède mais tant que la levée des brevets ne sera pas effective, tant que le vaccin ne sera pas considéré comme un bien de santé publique mondial accessible et gratuit à toutes et tous, tant que la course aux profits sera plus importante que nos vies, les morts seront toujours aussi nombreux.

Le déconfinement et avec lui le retour au travail en présentiel des collègues est donc à l'ordre du jour à la DGFIP et à la DRFIP 75. Pour nous, cette reprise doit se faire par étapes sans aucune pression des chef.fes de services sur les télétravailleurs et télétravailleuses. De plus, la direction doit accompagner les agentes et les agents qui sont de fait en dehors des collectifs de travail depuis plus d'un an. Nous serons très vigilantes et vigilants sur ce sujet afin que le retour des collègues se passe au mieux.

Si la pandémie semble reculer, les dégâts sociaux, eux, n'en sont qu'à leurs balbutiements. L'année 2020 a vu une augmentation de 7,5 % du nombre de chômeuses et de chômeurs, et la fin programmée des aides de l'État aux entreprises risque d'accélérer les plans sociaux et les dépôts de bilan. Face à l'explosion du chômage, de la précarité et de la pauvreté, le gouvernement n'a qu'un seul dogme : nous faire travailler plus longtemps. Alors qu'il faudrait au contraire baisser significativement le temps de travail pour partager le travail et ainsi permettre à toutes et tous de travailler. La réduction du temps de travail permettrait aussi d'agir pour l'environnement en faisant baisser drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, il permettrait aussi de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. Baisser significativement le temps de travail permettrait également de recruter des fonctionnaires massivement dans la fonction publique et en particulier à la DGFIP, ce qui améliorerait nos conditions de travail et permettrait de continuer à faire vivre un service public de proximité et de qualité.

L'année et demie de pandémie que nous venons de vivre a également montré une nouvelle fois, qu'une minorité n'avait eu de cesse de s'enrichir et que les actionnaires se frottaient les mains puisque les entreprises du CAC 40 viennent de leur annoncer le versement de 54 milliards d'euros de dividendes tout en continuant à toucher des aides publiques sans aucune contrepartie en termes d'emplois, en termes environnementaux et/ou fiscal. Et pour les millions de salarié.es et de fonctionnaires, ce sera toujours la même rengaine : il faudra faire des efforts...entendez par là des

droits sociaux en moins. La régression est déjà une réalité en matière de rémunération des fonctionnaires qui depuis 20 ans perdent du pouvoir d'achat. Mais la Ministre de la Transformation et de la Fonction publique ne semble pas être sensible à cette situation puisqu'avant même l'ouverture du rendez-vous salarial de début juillet, elle a annoncé qu'il n'y aurait pas d'augmentation du point d'indice... Alors sans attendre ce fameux dégel, qui aura peut-être lieu de façon symbolique en 2022 quelques mois avant les échéances électorales, le Directeur Général des Finances Publiques peut agir pour améliorer, dès à présent, notre pouvoir d'achat en revalorisant l'ACF et l'IMT par exemple. Et ce n'est pas la prime de 10 euros par mois sous conditions pour les télétravailleuses et télétravailleurs qui va nous satisfaire. Bien au contraire, une grande partie des agentes et des agents de la DRFIP, ont pris cette décision comme ce qu'elle est : du mépris voire comme une véritable insulte. Les agentes et agents de la DGFIP ne demandent pas l'aumône mais la reconnaissance de leur engagement, de leur technicité, de leur travail. Et cette reconnaissance passe par une véritable revalorisation de leur rémunération !

Et sur ce sujet, M. le Président, vous n'avez évidemment pas le pouvoir d'augmenter notre rémunération, mais vous pouvez sans doute ne pas vous montrer mesquin comme vous l'avez fait pour les collègues d'Argonne et Michel le Comte concernant les remboursements de frais de repas que vous avez arrêtés le 2 juin dernier (sans prévenir les collègues en amont) alors que le nouveau conventionnement ne débutait que le 8 juin.

Concernant l'ordre du jour de ce CTL :

Les fusions des secteurs d'assiette des SIP du 7^e, 11^e, 12^e, 14^e et 15^e Est arrondissement :

Pour débiter, nous voulions, une fois n'est pas coutume, remercier la direction pour les documents communiqués qui cette fois répondent à certaines de nos demandes. Vous avez donc, Monsieur le Président, dû lire les documents et vous avez dû vous rendre compte, en lisant en particulier le Duerp, que beaucoup de ce que nous n'avons cessé de vous relayer constitue bien une réalité et vous devriez enfin agir pour résoudre les problèmes de stress, d'inquiétudes des collègues quant à leur avenir professionnel, de surcharge de travail et pour améliorer significativement des conditions de travail dégradées. Et vous avez dû voir également les tableaux des horaires écartés qui doivent vous alerter. Et surtout ne venez pas nous dire, pour vous dédouaner, que les agentes et agents concernés ne s'organisent pas bien. Le phénomène est désormais trop massif et structurel pour que vous en fassiez peser la responsabilité sur les collègues assomés par des charges de travail qu'ils ne sont plus en capacité de traiter faute d'être en effectifs suffisants.

La DRFIP 75 s'entête donc à cacher la misère du manque cruel d'emplois dans les SIP en fusionnant les secteurs d'assiette et une fois encore ces réorganisations sont « vendues » comme positives par la direction. Mais qui peut encore y croire ? Au 1^{er} septembre 2021, ces cinq SIP subiront 23 suppressions d'emplois sans compter les départs en retraite, les réussites au concours et les mutations nationales. Sans oublier non plus, que parmi ces 5 SIP, deux viennent à peine de fusionner et les

restructurations incessantes sont de plus en plus mal vécues par les collègues et génèrent des risques psycho-sociaux.

Vous profitez également de ces fusions pour réorganiser totalement les SIP en créant des cellules par missions cassant ainsi la chaîne de travail avec un risque important de perte du sens du travail pour les collègues. Bref vous l'aurez compris, Solidaires Finances Publiques est totalement opposé à ces nouvelles fusions qui-sont une étape supplémentaire dans la destruction de notre service public de proximité.

Les élu.es et experts et expertes de Solidaires Finances Publiques Paris, reviendront plus précisément dans le débat sur chacune des propositions de fusions.

Les différents projets d'aménagements

Suite à votre refus de mettre ce point à l'ordre du jour lors du dernier CTL, Solidaires Finances Publiques l'a boycotté après lecture de notre déclaration liminaire. Pour nous, ce refus marquait une nouvelle fois votre mépris de cette instance, votre mépris des agentes et des agents et de leurs élu.es. Et ce n'est pas la tournée de la direction dans certains des services concernés pour s'auto-congratuler du temps de prétendue « concertation » avec les agentes et agents et d'une pseudo démarche participative qui feront illusion et nous feront changer d'avis. Parce que là aussi, votre consultation factice n'est rien d'autre qu'une entreprise de pure communication puisqu'en définitive tout a été décidé sans prendre en compte autrement qu'à la marge, les observations et demandes des collègues. Il y a un an à l'annonce du volume 1 du NRP Parisien, ces déménagements devaient avoir lieu à l'automne, vous avez donc décidé d'accélérer le planning initial, malgré une période de pandémie toujours en activité, pour quelle raison ? Pour Solidaires Finances Publiques, il est urgent de faire une pause sur l'ensemble de vos projets tant que la situation épidémique n'est pas terminée.

Nos élu.es et expertes et experts interviendront plus précisément sur vos projets au cours de la discussion.